

Duplicata du certificat d'immatriculation (carte grise)

Pièces justificatives

| | |
|--|---|
| ✓ Formulaire | Le formulaire Cerfa n° 13750*05 ou, en cas de perte, le formulaire Cerfa n°13753*04 |
| ✓ Certificat d'immatriculation (Carte Grise) | En cas de vol, la déclaration auprès des forces de l'ordre. En cas de détérioration de la carte grise, Original de la carte grise détériorée. |
| ✓ Permis de conduire | Correspondant à la catégorie du véhicule immatriculé |
| ✓ Assurance du véhicule | Certificat ou attestation d'assurance |
| ✓ Pièce d'identité | <ul style="list-style-type: none">• En cours de validité du titulaire principal et cotitulaire le cas échéant.• Si personne morale, pour société industrielle ou commerciale :<ul style="list-style-type: none">○ Un extrait de Kbis de moins de 2 ans○ Pièce d'identité d'un gérant• Si association, syndicat ou société civile, agriculture, professions intellectuelles ou libérales :<ul style="list-style-type: none">○ Toutes pièces justifiant l'existence légale (avec nom du responsable, adresse de l'organisme et preuve de déclaration à un organisme professionnel) |
| ✓ Contrôle technique | < 6 mois pour les véhicules de plus de 4 ans |
| ✓ Justificatif de domicile < 6 mois | <ul style="list-style-type: none">• Si hébergé : Attestation d'hébergement + pièce d'identité des locataires et livret de famille pour couple |
| ✓ Mandat | Complété et signé par chaque titulaire. |
| ✓ Procuration | Signée par la personne mandatée qui devra présenter sa pièce d'identité. Si présence de cotitulaires, chacun doit remplir une procuration |